



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARLUX

Séance du mercredi 5 avril 2017 à 18 h 00

Présents : André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNÉ, Jean-Claude DELHORBE, Jean-Charles DAGES, Jean-Luc LIEUBRAY, Nadia GARRIGUE, Sandrine NOIRET, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Jeannine CHARRIER, Michel GARNERO,

Procurations : Guy SAULIERE à Odile COURONNÉ, Marie-Laure FERBER à ALARD André

Secrétaire de séance : Virginie JARDEL

M. Philippe HENROT, comptable du Trésor Public assiste à la réunion.

### 1-Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 mars 2017

Approuvé à l'unanimité.

### 2-Affectation des résultats des comptes administratifs 2016 : budget commune, budgets annexes assainissement et locaux commerciaux

#### **Budget commune**

Les résultats de l'exercice 2016 seront affectés au budget primitif 2017 de la manière suivante :

-en Investissement Recettes, au compte 001, l'excédent d'investissement cumulé qui s'élève à **20 538.83 €**,

-en Fonctionnement Recettes, au 002 - compte 021, affectation de **20 961.57 €**;

-les résultats du budget annexe de la régie de transport scolaire constatés au compte administratif 2016 (régie close au 1<sup>er</sup> septembre 2016) seront intégrés courant 2017 et affectés sur l'exercice 2018.

#### **Budgets annexe assainissement**

Les résultats de l'exercice 2016 seront affectés au budget annexe 2017 de l'assainissement de la manière suivante :

-en Investissement Recettes, au compte 001, l'excédent d'investissement cumulé qui s'élève à **11 621.75 €**,

-en Fonctionnement Recettes, au compte 002, affectation de **30 740.59 €**.

#### **Budget annexe locaux commerciaux**

Les résultats de l'exercice 2016 seront affectés au budget annexe 2017 des locaux commerciaux de la manière suivante :

-en Investissement Recettes, au compte 001, affectation de **1 559.95 €**.

-en Fonctionnement Recettes, au compte 002, affectation de **2 493.00 €**

### 3-Vote des taux des taxes locales 2017

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes locales et vote à l'unanimité les taux comme suit :

Taxes	Bases notifiées prévisionnelles pour 2017	Taux votés par le Conseil municipal pour 2017	Produit résultant de la décision du Conseil municipal
Taxe d'habitation	1 048 000	13.05 %	<b>136 764.00</b>
Taxe foncière (bâti)	682 300	20.33 %	<b>138 712.00</b>
Taxe foncière (non bâti)	20 900	119.32 %	<b>24 938.00</b>
TOTAL			<b>300 414.00</b>

#### **4- Budget primitifs 2017 : commune, budgets annexe assainissement et locaux commerciaux**

##### **Budget principal - Commune :**

###### **Section de fonctionnement :**

Recettes: 842 203.57 €  
Dépenses: 842 203.57 €

###### **Section d'investissement :**

Recettes : 391 724.40 € dont 73 773.00 € de restes à réaliser  
Dépenses : 391 724.40 € dont 218 111.00 € de restes à réaliser

##### **Budget annexe Régie annexe Assainissement :**

###### **Section de fonctionnement :**

Recettes : 69 764.59 €  
Dépenses: 69 764.59 €

###### **Section d'investissement :**

Recettes : 32 741.34 €  
Dépenses : 32 741.34 €

##### **Budget annexe locaux commerciaux :**

###### **Section de fonctionnement :**

Recettes : 23 472.00 €  
Dépenses : 23 472.00 €

###### **Section d'investissement :**

Recettes : 19 364.50 €  
Dépenses : 19 364.50 €

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les trois budgets primitifs.

#### **5-Indemnité des maires et adjoints : actualisation des modalités de calcul**

Le décret 2017-85 du 26 janvier 2017 applicable au 1er janvier 2017 a fait passer l'indice brut terminal de la fonction publique qui sert au calcul des indemnités de fonction des élus locaux de 1015 à 1022 ; lequel est amené à évoluer. Il convient de compléter la délibération du début de mandat instituant les indemnités des élus en faisant désormais référence à l'indice brut terminal de la fonction publique.

#### **6-Convention entre la commune et le SVS du Carluxais pour le bus scolaire**

Suite au transfert de la compétence scolaire et périscolaire au SVS du Carluxais la convention d'utilisation du car scolaire est consentie au bénéfice du SVS du Carluxais à effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

#### **7-Espace multiservices : contribution des entreprises à la fin de chantier**

Les entreprises participeront aux frais de nettoyage du chantier à hauteur de 150 €.

#### **7-Questions diverses**

- Église : un devis de réparation de la toiture de la chapelle sera demandé à un artisan (infiltration d'eau)
- Un psychanalyste souhaite des informations sur le local vacant de l'espace multiservices.
- Elaboration du planning des permanences des conseillers municipaux pour la tenue du bureau de vote des élections présidentielles 23 avril et 7 mai.

*La séance est levée à 20 heures 45 minutes*